

La lettre d'information du Bureau des Temps d'AIDER

AIDER
Ecosite du Val de Drôme
26400 EURRE

Tél./Fax : 04 75 25 34 17
secretariat@aider-initiatives.fr

Sommaire :

- Le temps de l'engagement
- Les bureaux des temps, facilitateur d'engagement
- Femmes et hommes, égaux face au temps?
- Les freins à l'engagement des femmes
- Le remplacement au travail : une solution
- Zoom local : la CCVD met l'engagement des élu-e-s en débat
- AIDER, c'est aussi...

L'engagement : une question de temps ?

Profil de volontaires

La DARES (la direction études et recherche du ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement) estime que le nombre total de syndiqué-e-s en France serait de 1,5 million pour environ 22,5 millions de salarié-e-s, publics ou privés, soit un taux de syndicalisation de 6,5%.

Parallèlement, on estime le nombre d'adhérents à des partis politiques à environ 450 000 personnes, soit 1 % de la population adulte.

15,8 millions de personnes adhèrent à au moins une association en France.

Parmi elles, un peu plus de la moitié leur consacre du temps en travaillant ou en

rendant des services bénévolement. L'INSEE estime que 8 millions de personnes donnent du temps bénévole à une association.

Ces 8 millions de bénévoles associatifs sont majoritairement des hommes : 58% des adhérents font du bénévolat contre 52% des adhérentes. C'est entre 40 et 59 ans que l'implication est la plus importante, aussi bien pour les hommes que pour les femmes (respectivement 67% et 57%).

S'engager, aux différentes étapes de sa vie

Parmi les adhérents les plus actifs, l'INSEE compte une forte proportion de bénévoles parmi les chômeurs, les personnes en emploi et les couples avec enfants.

A l'inverse, les retraités, les familles monoparentales, les étudiants et les personnes au foyer sont les adhérents proportionnellement les moins actifs dans les associations.

Source : INSEE 2008



Les bureaux des temps, facilitateur d'engagement

Les bureaux des temps ont pour mission de faciliter l'articulation des différents temps de vie sur un territoire pour les individus, et de fluidifier l'usage des équipements.

Ils peuvent être des « détonateurs » d'engagement, en mettant en place des actions concrètes qui répondent entre autres aux besoins des bénévoles actifs et des élu-e-s. A titre d'exemple :

- agir sur les horaires de services de garde d'enfants pour une ouverture plus large,
- regrouper des activités de nature différentes dans un même lieu, comme le

sont les centres de services multifonctionnels aux Pays Bas, où les habitant-e-s peuvent par exemple trouver services de garde d'enfants, infrastructures sportives et autres services,

- « ouvrir » des lieux existants à d'autres plages horaires, pour faciliter l'accès des associations à des lieux de réunion, tout en optimisant l'utilisation de locaux uniquement utilisés en journée.



Femmes et hommes : égaux face au temps ?

Les femmes et les hommes n'utilisent pas leur temps de la même manière. Les données statistiques nous renseignent sur un constat que nous pouvons faire au quotidien autour de nous. Les mentalités évoluent progressivement et femmes et hommes seraient de plus en plus enclins à changer leurs habitudes, mais que disent les chiffres ?



et si on partageait les tâches, vraiment !...

D'après l'enquête Emploi du temps de l'INSEE, réalisée en 2009, les femmes passent quatre fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et deux fois plus à s'occuper des enfants ou d'un adulte à charge à la maison. Elles consacrent, en moyenne, 3h52 par jour à l'ensemble des tâches domestiques contre 2h24 pour les hommes.

Si l'écart de participation aux tâches domestiques se réduit, c'est principalement parce que les femmes consacrent moins de temps à la cuisine et aux courses.

L'Enquête Emploi du temps est réalisée environ tous les 10 ans. Elle vise environ 12 000 ménages et a pour objectif de collecter des données sur la façon dont les individus organisent leur temps. Les personnes interrogées y décrivent leur emploi du temps, tout au long de la journée, notant l'heure de début et l'heure de fin des activités qui s'enchaînent.

Les freins à l'engagement des femmes

Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à s'engager dans une activité associative, militante ou dans la vie publique, que les hommes.

Moins nombreuses, mais pourquoi ?

Les sociologues repèrent plusieurs obstacles qui freinent l'engagement des femmes :

- * Les freins organisationnels, autrement dit la « double journée ».
- * Les freins liés à une « auto-disqualification » : manque de confiance en soi pour prendre la parole en public, difficultés à valoriser ses compétences, etc.
- * Les freins liés à l'intégration dans un groupe socialement masculin : crainte d'avoir à faire ses preuves en tant que femme.

La crainte de ne pouvoir concilier ses différents temps de vie (temps professionnel, temps familial, temps

personnel) peut dissuader de s'engager. Mais la source de cette inquiétude est souvent intégrée dans les mentalités, et notamment par les femmes elles-mêmes.

Ces freins méritent donc d'être identifiés formulés, puis débattus, de manière à ouvrir une voie. Hommes et femmes peuvent, ensemble, trouver des remèdes appropriés à chacun de ces obstacles.



“La femme serait vraiment l'égal de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente.” »

Françoise Giroud
11 Mars 1983

Le remplacement au travail : une solution possible

Avec une moyenne de 63h hebdomadaires travaillées, les femmes actives dans une entreprise familiale, « à leur compte », occupent bien souvent des postes centraux dans l'organisation. Elles peuvent difficilement quitter le poste de travail sans que cela soit source de manque à gagner pour l'entreprise.

Cette appréhension, ainsi que le manque de temps dans la sphère privée (« *je ne suis jamais à la maison* »), sont des freins de taille pour les cheffes d'entreprise à l'heure de s'engager dans une activité sociale ou citoyenne.

Un service de remplacement au travail permettrait aux femmes actives, mais également aux hommes, dans les secteurs du commerce et de l'artisanat de trouver une solution de

remplacement au travail pour :

- * se libérer du temps pour des activités personnelles (responsabilités syndicales, associatives...) sans manque à gagner
- * permettre des absences professionnelles (formations, RDV)
- * éviter les fermetures imprévues (enfant malade, arrêt maladie...) ...

Les services de remplacement sous forme mutualisée (groupements d'employeurs à vocation de remplacement) ont fait leurs preuves dans le domaine agricole avec plus de 200 exploitations adhérentes à l'un des 6 services de remplacement du département de la Drôme.

Dans les secteurs du commerce et de l'artisanat, de tels systèmes de remplacement n'existent pas encore à ce jour en France.

La Communauté de Communes du val de Drôme met l'engagement des élu-e-s en débat



Val de Drôme
Communauté de Communes



Image extraite du documentaire

La Communauté de Communes du Val de Drôme a choisi d'ouvrir le débat sur la parité en politique, à partir de l'expérience des élu-e-s de son territoire.

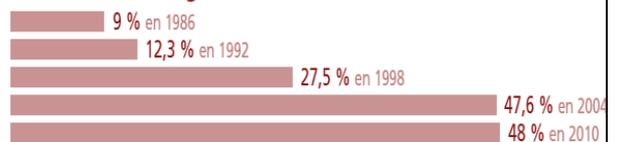
Grâce au soutien de la Région Rhône-Alpes, AIDER a accompagné ce projet réalisé par Toiles Filantes productions. Quinze élues et élus de la CCVD ont bien voulu témoigner et débattre de la place des hommes et des femmes dans la vie publique.

En proposant l'articulation des temps comme source d'équilibre entre les genres et outil d'organisation du territoire, le projet met en débat les représentations, mais aussi les conditions nécessaires pour faciliter l'accès des femmes à la vie publique (horaires et lieux de réunions, système de garde d'enfants, formations utiles, etc.).

Le documentaire de 26 min, tourné en octobre 2011, est désormais disponible auprès de la CCVD et peut être accompagné d'une animation par AIDER.

Évolution de la place des femmes dans les élections locales (à la sortie des urnes)

Les conseillères régionales



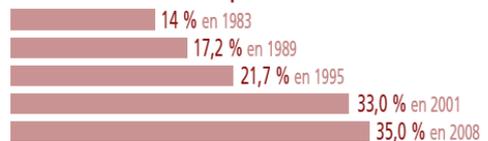
Les conseillères générales



Les maires



Les conseillères municipales



AIDER, c'est aussi...

Vous êtes salarié-e ou employeur ?
 Vous êtes un acteur privé ou un partenaire public ?
Vous souhaitez faciliter l'organisation des temps de vie dans votre entreprise ou sur votre territoire ?

AIDER

INITIATIVES & DEVELOPPEMENT

Faites-nous mieux connaître les rythmes du territoire et envisageons ensemble les réponses adaptées.

AIDER
 Ecosite du Val de Drôme
 26400 EURRE
 Tél./Fax : 04 75 25 77 39
 secretariat@aider-initiatives.fr



Datar



Réseau Rural
 Français



Rhône-Alpes

De l'animation économique :

Le Pôle d'animation économique se penche sur les problématiques économiques de territoire.

Cette mission se décline en plusieurs champs de compétences:

- * l'animation de réseaux (Groupement d'Entreprises du Val de Drôme -GEVD-, l'Union des Groupements d'Employeurs de Rhône Alpes -UGERA-)
- * l'aide à la mutualisation d'emplois via les Groupements d'Employeurs -GE
- * l'accompagnement de projets économiques
- * la réalisation d'études et de diagnostics : étude sur la Gestion Territoriale

Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, études de faisabilités..

Dans un Groupement d'Employeurs, l'idée est de pérenniser et de développer les emplois, tout en satisfaisant les besoins à temps partiels ou saisonniers des entreprises, associations, professions libérales ou collectivités locales. Les structures qui souhaitent mutualiser un emploi s'associent au sein du GE qui se présente généralement sous forme associative. Le GE a pour objet la mise à disposition de son personnel auprès de ses membres.

"Le GE répond exactement à mes besoins en

secrétariat, tout en permettant à Pauline de consolider sa situation professionnelle grâce à un CDI temps plein. Je bénéficie également des conseils du GE et des autres adhérents." Bernard M., Chef d'entreprise

Cohabitions en Drôme-Ardèche

Depuis 6 ans, AIDER met en place des cohabitations intergénérationnelles sur la Drôme et l'Ardèche. Ce système d'hébergement solidaire consiste pour un habitant à proposer une chambre en échange d'une aide occasionnelle (porter les courses, un peu de présence, moments conviviaux, etc.). Elle est appréciée des jeunes car leur permet de rencontrer des personnes d'une autre génération, d'être accueillis dans le territoire dans lequel ils s'installent, d'être logés dans la convivialité et à moindre coût. Elle leur permet également d'être dans la solidarité vis-à-vis des hébergeurs à qui ils apportent une aide, une présence chaleureuse. La cohabitation est très appréciée des seniors, elle vient souvent rompre un trop grand sentiment de solitude. Certains seniors expriment aussi la joie de se sentir utile. Dans cet échange, la solidarité et l'utilité sociale sont réciproques.

Les personnes qui ont participé à une cohabitation témoignent de la richesse que leur apporte cette expérience. Ils évoquent :

- * Une volonté de rendre service / Envie d'être « utile »
- * Des échanges au quotidien et / ou une stimulation intellectuelle agrémentée d'activités conviviales
- * Un besoin de présence et un sentiment de sécurité
- * Une réconciliation avec des générations différentes permettant de faciliter un dialogue avec une autre génération qui parfois existe peu au sein de leur propre famille.

Les brèves du bureau des temps

L'agenda

Mercredi 6 juin

Réunion du groupe de travail services du Réseau Rural Français piloté par la DATAR et le Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire .
www.reseaurural.fr

Vendredi 15 juin

Intervention auprès de l'équipe de chargé-e-s de mission du centre de ressources du développement territorial ETD, à découvrir sur
www.projetdeterritoire.com

Mardi 26 juin

Mardi de Tempo « les lieux mutualisés » à Paris
<http://tempoterritorial.free.fr>

Les 18 et 19 octobre

Journées nationales des acteurs des politiques des temps à Brive-la-Gaillarde, sur le thème ville-campagne

Vendredi 19 octobre

Assemblée générale du réseau national Tempo Territorial

Nos actions

Le projet porté par le bureau des temps d'AIDER auprès du groupe de travail services du Réseau Rural Français a été retenu! AIDER souhaite ainsi contribuer à mieux faire connaître les politiques temporelles, leurs apports et participer à leur développement dans les territoires ruraux.